

Fièvre typhoïde et paratyphoïde

Mise à jour
08/11/2024Autres dénominations
SalmonellaInformations relatives à
Cabinets et polycliniques / Dentaire

Epidémiologie

Agent infectieux

Salmonella Typhi (*S. enterica* subsp. *enterica* serovar Typhi) ou *Salmonella Paratyphi* A, B, ou C

Réservoir

Homme

Mode de transmission



dans la communauté: par consommation d'aliments ou d'eau contaminée



à l'hôpital: par des objets ou du matériel souillés par des selles ou de l'urine

Période d'incubation

Typhi: 3 à 60 jours, le plus souvent entre 8 et 14 jours

Paratyphi: 1 à 10 jours

Durée d'infectiosité

Tant que l'agent infectieux est présent dans les selles (quelques jours à plusieurs semaines)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard est suffisante

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

- > Non indiqués en systématique
 - > A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

- > **Si Précautions Standard:**
 - > Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
 - > **Si Mesures Additionnelles Contact:**
 - > Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
 - > Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
-

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
 -  Vaisselle : filière habituelle
-

Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 -  Utiliser les sacs à linge usuels
 -  Si Mesures Additionnelles Contact:
 -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
-

Environnement

Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin en moins de 24 heures.
